

Le 27 mai 2020

L'intervention d'urgence du Canada en réponse à la COVID-19 :

Rapport bimensuel sur les parties 3, 8 et 18 du projet de
loi C-13

Cinquième rapport, le 27 mai 2020

BUT

La ***Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*** a reçu la sanction royale le 25 mars 2020 et a été modifiée par la Loi n° 2 sur les mesures d'urgence visant la COVID-19, qui a reçu la sanction royale le 11 avril 2020.

Le ministre des Finances a accepté de présenter au Comité permanent des finances un rapport bimensuel jusqu'au 20 avril 2020 sur toutes les mesures prises en vertu des parties 3, 8 et 18.

Partie 3

- Cette partie autorise le versement de paiements sur le Trésor relativement à des événements de santé publique d'intérêt national. Elle prévoit également l'abrogation de la Loi le 30 septembre 2020. Le ministre des Finances et la ministre de la Santé doivent approuver ces paiements.

Partie 8

- Cette partie autorise le ministre des Finances, jusqu'au 30 septembre 2020, à conclure des contrats et à emprunter de l'argent pour certains paiements sans l'autorisation du gouverneur en conseil, et elle prolonge le délai de dépôt du rapport sur les intentions du ministre concernant la gestion de la dette publique. Elle apporte également des modifications connexes à la *Loi autorisant certains emprunts*.
- Cette partie autorise également le ministre à effectuer des paiements à une province ou à un territoire – ou, après avoir consulté une province ou un territoire, une entité – afin de réagir à une situation de détresse économique et financière importante et systémique. Elle autorise également le ministre, avec le consentement du gouverneur en conseil, durant la période allant jusqu'au 30 septembre 2020 à établir une société ou une entité dans le but de promouvoir la stabilité ou de maintenir l'efficacité du système financier au Canada.

Partie 18

- La section 1 de la partie 18 modifie la *Loi sur l'assurance-emploi* afin de donner au ministre de l'Emploi et du Développement social, avec le consentement du ministre des Finances, le pouvoir de rendre des ordonnances provisoires en vue d'atténuer les effets économiques de la COVID-19. Ce délai expirera également le 30 septembre 2020.
- La section 2 a pour effet d'annuler les exigences relatives aux certificats médicaux en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et des règlements connexes.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu de la partie 3

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 3</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Loi sur les paiements relatifs à des incidents de santé publique de portée nationale</i><ul style="list-style-type: none">• <i>Cette partie autorise le versement de paiements relatifs à des événements de santé publique d'intérêt national.</i>• <i>Le ministre des Finances et la ministre de la Santé doivent donner leur accord.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fonds de réponse à la COVID-19 (11 mars)• Prestation canadienne d'urgence (PCU) (18 mars/ 25 mars)• Soutien aux personnes sans-abri (18 mars)• Soutien aux refuges et aux centres d'aide aux femmes victimes de violence sexuelle, y compris dans les réserves (18 mars)• Fonds de soutien aux communautés autochtones (18 mars)• Soutien aux aînés (organisations locales), aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute) (le 29 mars)• Soutien pour de l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures (31 mars)• Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales (3 avril)• Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord (14 avril)• Soutien aux entreprises agroalimentaires qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires (14 avril)• Fonds d'urgence relatif à la Covid-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport (17 avril)• Soutien aux Canadiens vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et d'organismes à but non lucratif qui offrent des services essentiels (21 avril)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu des parties 3

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 3 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"><i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	<ul style="list-style-type: none">Aide aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19 (22 avril)Soutien pour la recherche sur les contre-mesures médicales et sociales (23 avril)Soutien aux transformateurs de poisson et de produits de la mer (25 avril)Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (16 avril)Outils de soins et de santé mentale virtuels pour les Canadiens (3 mai)Autres programmes de crédit aux petites entreprises par l'intermédiaire des agences de développement régional, du Réseau de développement des collectivités du Canada et du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches (annoncé le 17 avril, pouvoir législatif exercé le 5 mai)Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada (5 mai)Campagne de publicité : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 (11 mai)Soutien aux aînés (12 mai)Aide consulaire aux Canadiens à l'étranger (opérations en cours)Soutien en matière d'EPI et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels (opérations en cours)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu des parties 8 et 18

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 3 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"><i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	<p><i>Nouveautés en date du 5e rapport bimensuel à FINA (27 mai) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">Soutien aux pêcheurs (14 mai)Soutien pour le milieu de la recherche universitaire du Canada (15 mai)Soutien à la Croix-Rouge canadienne (16 mai)Financement supplémentaire du Fonds de soutien aux communautés autochtones (21 mai)
<p>PARTIE 8</p> <ul style="list-style-type: none"><i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	<ul style="list-style-type: none">Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires de la Banque du Canada (25 mars)Programme d'achat de papier commercial de la Banque du Canada (27 mars)Achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire de la Banque du Canada (27 mars)Emprunts extraordinaires pour financer les mesures d'intervention liées à la COVID-19 (du 1^{er} avril au 22 mai) (voir annexe pour de plus amples renseignements)Soutien au nettoyage des anciens puits pétroliers et gaziers en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique (17 avril; sous réserve des ententes conclues avec d'autres parties)Programme d'achat d'obligations provinciales de la Banque du Canada (15 avril)Crédit d'urgence pour les grandes entreprises (11 mai)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu des parties 8 et 18

PARTIE	Mesures
PARTIE 18 <ul style="list-style-type: none"><i>Assurance-emploi</i>	<ul style="list-style-type: none">Mesures temporaires liées à l'assurance-emploi (11 mars)Ordonnance provisoire visant à instaurer la Prestation d'urgence d'assurance-emploi (reflète la PCU pour les prestataires admissibles d'assurance-emploi) (25 mars)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 – Incident de santé de portée nationale				
11 mars	Fonds de réponse à la COVID-19	Des efforts d'éducation du public (50 M\$); des mesures fédérales accrues en matière de santé publique, comme le dépistage et la surveillance de la COVID-19 (100 M\$); l'achat d'équipement de protection individuelle (50 M\$) – toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un effort de plus de 1 milliard de dollars en vue d'appuyer l'intervention de santé publique du Canada en période de crise.	Fin mars – début avril	<ul style="list-style-type: none"> Le financement a appuyé l'intervention de santé publique fédérale, y compris le financement opérationnel de l'Agence de la santé publique (ASPC) et les achats d'EPI.
18 mars / 25 mars	Prestation canadienne d'urgence (PCU)*	<p>Pour les personnes non payées à l'égard de la COVID-19 pour les raisons suivantes, qu'elles soient admissibles ou non à l'assurance-emploi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les personnes malades ou mises en quarantaine; 2) les personnes devant s'occuper d'un membre de la famille malade ou d'un enfant dont l'école est fermée; 3) pour des raisons de santé publique; 4) pour les personnes qui ne travaillent pas, mais qui n'ont pas été mises à pied (en congé forcé); 5) les personnes qui ont été mises à pied. <p>Taux fixe de 2 000 \$ par mois (500 \$ par semaine) pendant 4 mois – 8 000 \$ par personne).</p> <p>Règles d'admissibilité élargies (15 avril)</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux personnes de gagner jusqu'à 1 000 \$ par mois pendant qu'elles reçoivent la PCU. 	<p>A débuté le 6 avril</p> <p>En vigueur pour la période du 15 mars au 3 octobre</p> <p>(L'admissibilité élargie est réputée être entrée en vigueur le 15 mars)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 40 G\$ au titre de paiements versés à 8,21 millions de demandeurs en date du 25 mai 2020

*La prestation d'urgence de l'assurance-emploi a été approuvée en vertu de la partie 18.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
Opérations en cours	Aide consulaire aux Canadiens à l'étranger	64 millions de dollars (sur 100 millions) approuvés en vertu de la partie 3 pour appuyer l'aide consulaire aux Canadiens à l'étranger touchés par la pandémie de la COVID-19.	Mars	<ul style="list-style-type: none"> Les efforts sont en cours. À ce jour, AMC a facilité le retour de plus de 32 000 Canadiens sur 265 vols; plus de 3 200 prêts d'urgence approuvés.
18 mars	Soutien aux personnes sans-abri	Financement de 157,5 millions de dollars par l'intermédiaire de l'initiative Vers un chez-soi afin d'aider les personnes sans-abri pendant l'éclosion de la COVID-19.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> Premiers paiements le 10 avril. Au 19 mai, toutes les 64 ententes de financement (hors Qc) avaient été signées et 111,4 millions de dollars avaient été versés aux partenaires communautaires. L'entente Canada-Québec de 21,4 millions de dollars a été signée et annoncée le 29 avril.
18 mars	Soutien aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle	Financement de 50 millions de dollars aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle afin d'aider leur capacité à gérer ou à prévenir une éclosion dans leurs installations, y compris dans les communautés autochtones.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> Les premiers paiements ont débuté le 9 avril. Au 20 mai, environ 14,83 millions de dollars avaient été répartis à 92 centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et à 425 refuges pour femmes. L'entente Canada-Québec de 6,46 millions a été signée le 21 avril.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
18 mars Mise à jour le 21 mai	Fonds de soutien aux communautés autochtones	305 millions de dollars pour répondre aux besoins immédiats des communautés autochtones liés à la COVID-19. Le 21 mai : 75 millions de dollars en financement supplémentaire consacré aux Autochtones vivant hors réserve ou dans des centres urbains.	Début le 14 avril	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des ententes avec les groupes autochtones ont été mises au point et les paiements ont été traités. Les autres ententes devraient être mises au point prochainement.
29 mars	Soutien aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute)	Un financement de 7,5 millions de dollars pour aider Jeunesse, J'écoute à répondre aux besoins des enfants et des jeunes en matière de santé mentale et émotionnelle découlant de la pandémie de la COVID-19.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> Les efforts sont en cours pour mettre au point une entente avec Jeunesse, J'écoute).
31 mars	Équipement de protection individuelle et fournitures	2 milliards de dollars pour appuyer l'achat urgent d'équipement de protection individuelle, de ventilateurs et de fournitures nécessaires pour répondre à la COVID-19.	31 mars	<ul style="list-style-type: none"> Du financement a été engagé pour l'achat d'EPI.
3 avril	Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales	100 millions de dollars (25 M\$ en 2019-2020) pour appuyer les banques alimentaires et d'autres organisations qui offrent des services d'urgence de lutte contre la faim partout au Canada et qui sont confrontés à une demande accrue de leurs services. Ce financement servira à acheter de la nourriture et d'autres choses indispensables.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> 70 millions de dollars ont été distribués jusqu'à présent et il reste 30 millions de dollars.
14 avril	Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord	Jusqu'à 114,9 millions de dollars pour soutenir les communautés du Nord, y compris l'aide aux transporteurs ariens, des subventions alimentaires bonifiées et d'autres préparations aux soins de santé d'urgence et à l'intervention.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> Les subventions alimentaires bonifiées sont en place. Le financement devrait être versé aux territoires en mai.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
14 avril	Soutien aux entreprises agroalimentaires qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires	50 millions de dollars (en 2020-21) afin d'offrir un allègement aux entreprises agroalimentaires pour les coûts supplémentaires engagés en matière de santé et de sécurité pour recourir aux services de travailleurs étrangers temporaires. Montant maximal de 1 500 \$ par travailleur étranger temporaire.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> La période de demandes par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada se poursuit jusqu'au 30 juin 2020.
17 avril	Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport	500 millions de dollars pour établir un nouveau fonds afin d'aider à répondre aux besoins financiers des organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Le Fonds sera administré par Patrimoine canadien et offrira un soutien d'une manière conforme à la Subvention salariale d'urgence du Canada et au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> Les modalités du programme de PCH ont été modifiées afin d'offrir ce nouveau financement aux bénéficiaires actuels. Le versement du financement aux bénéficiaires actuels devrait commencer en mai, et une deuxième phase visant les nouveaux bénéficiaires suivra.
21 avril	Soutien aux Canadiens vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et d'organismes à but non lucratif qui offrent des services essentiels	350 millions de dollars afin d'établir un Fonds d'urgence pour l'appui communautaire administré par Emploi et Développement social Canada.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> Ententes signées avec la Croix-Rouge canadienne, United Way Centraide Canada et Fondations communautaires du Canada. Les organisations communautaires peuvent présenter une demande de financement depuis le 19 mai 2020.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
22 avril	Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19	<p>Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants proposée (PCUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux étudiants admissibles qui poursuivent des études postsecondaires et aux nouveaux diplômés qui ne peuvent pas travailler en raison de la COVID-19 et qui ne sont pas admissibles à la PCU. • 1 250 \$ par mois ou 2 000 \$ pour les étudiants admissibles ayant des personnes à charge ou les étudiants handicapés. <p>Élargir le programme fédéral actuel visant l'emploi, le développement et la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et prolonger jusqu'à 116 000 emplois, stages et autres possibilités de formation. • Accroître l'aide fondée sur les distinctions et destinée aux étudiants des Premières Nations, Inuits et de la Nation métisse. • Prolonger les bourses d'études supérieures en recherche et les bourses postdoctorales qui arrivent à échéance entre mars et août, et augmenter les subventions fédérales de recherche existantes. <p>D'autres mesures visant à aider les étudiants et les nouveaux diplômés sont décrites à l'annexe.</p>	Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Les demandes aux termes de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants ont commencées le 15 mai. Plus de 591 M\$ au titre de paiements versés à plus de 433 000 demandeurs en date du 24 mai 2020. • Les ministères obtiennent les autorisations pour conclure des ententes. • Les détails du programme relatifs aux chercheurs étudiants sont en cours de mise au point.
23 avril	Mesures de soutien destinées à la recherche médicale sur la COVID-19 et au développement de vaccins	<p>114,9 millions de dollars par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada pour des projets de recherche qui permettront d'accélérer le développement, les tests et la mise en œuvre de contre-mesures médicales et sociales.</p> <p>D'autres mesures en vertu de ce soutien sont décrites à l'annexe.</p>	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> • Les détails du programme sont en cours de mise au point.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
25 avril	Soutien aux transformateurs de poissons et de produits de la mer	62,5 millions de dollars pour appuyer la transformation des poissons et des produits de la mer par l'entremise du nouveau Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer afin d'aider les entreprises à obtenir un financement à court terme, à accroître leur capacité de stockage, à adopter de nouvelles mesures en matière de santé et de sécurité ainsi qu'à soutenir les mesures visant à améliorer la productivité et à répondre aux demandes changeantes du marché.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Les détails du programme sont en cours de mise au point.
3 mai	Outils de soins et de santé mentale virtuels pour les Canadiens	240,5 millions de dollars pour élaborer, élargir et lancer des outils de soins et de santé mentale virtuels afin d'aider les Canadiens. Le financement allègera le fardeau imposé au système de soins de santé dans le contexte de la COVID-19. Par exemple, il permettra d'aider les Canadiens à communiquer en toute sécurité avec les fournisseurs de soins de santé au téléphone, par message texte ou par vidéoconférence. Il appuie l'accès aux soutiens à la santé mentale et permettra d'élargir les services de santé virtuels aux Canadiens. Le financement servira également à appuyer le portail Espace mieux-être Canada.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Le développement d'outils de soins et de santé mentale virtuels se déroulera prochainement.
5 mai	Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'alimentation	50 millions de dollars pour un programme d'achat des aliments excédentaires pour aider à redistribuer les stocks de nourriture invendus à des organismes de lutte contre la faim, et 77,5 millions de dollars pour un fonds de transformation d'urgence. D'autres mesures sont présentées en annexe.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> La conception de programme et les consultations avec les gouvernements provinciaux et territoriaux sont en cours.
16 avril	Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	Entente de principe avec l'ensemble des provinces et des territoires pour la mise en œuvre d'un programme d'aide pour le loyer commercial, qui réduira de 75 % les loyers des petites entreprises touchées par la COVID-19.	25 mai 2020 – 31 août 2020	<ul style="list-style-type: none"> Demandes acceptées depuis le 25 mai 2020 (sur le site Web de la SCHL).

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
Annoncé le 17 avril, pouvoir législatif exercé le 5 mai	Autres programmes de crédit aux petites entreprises	<p>Afin de combler des lacunes des programmes de crédit d'urgence aux entreprises de portée générale, le gouvernement a annoncé des programmes de crédit équivalents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 675 millions de dollars aux agences de développement régional pour fournir du crédit aux petites et moyennes entreprises (Fonds d'aide et de relance régionale); • 287 millions de dollars pour le Réseau de développement des collectivités du Canada afin de fournir des prêts aux petites entreprises (prêt moyen prévu de 40 000 \$) (Fonds d'aide et de relance régionale); • 250 millions de dollars destinés au Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada pour les entreprises en démarrage et les entreprises innovatrices. 	Fin mai ou juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds d'aide et de relance régionale a commencé à accepter les demandes le 13 mai. Les entreprises peuvent maintenant présenter leur demande par l'intermédiaire de leur agence de développement régional ou de leur société membre du Réseau de développement des collectivités du Canada. • Le Conseil national de recherches a reçu des demandes de financement dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du 17 au 29 avril. Il a commencé à informer les demandeurs retenus et les paiements aux entreprises ont commencé la semaine du 18 mai.
12 mai	Soutien aux aînés	2,5 millions de dollars en versements uniques non imposables de 300 \$ aux aînés admissibles aux prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et de 200 \$ de plus aux aînés admissibles au Supplément de revenu garanti (SRG) afin de les aider à composer avec les coûts accrus liés à la COVID-19. Cette mesure signifie un total de 500 \$ pour les aînés qui ont droit à la SV et au SRG (consultez l'annexe pour en savoir plus sur le volet du programme Nouveaux Horizons pour les aînés de la présente annonce).	Dans les prochaines semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Annoncé le 12 mai

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
11 mai	Campagne de publicité : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19	10 millions de dollars pour informer les Canadiens et les entreprises de l'aide financière disponible pour les soutenir pendant la pandémie COVID-19, et de la façon dont ils peuvent en faire la demande. La campagne publicitaire est diffusée à la télévision, dans la presse écrite et sur les canaux numériques, ainsi que de tirer parti des efforts de communication non payés déjà en cours pour joindre le plus grand nombre de Canadiens possible.	28 avril	<ul style="list-style-type: none"> Mise en marche le 28 avril, 2020
Opérations en cours	Soutien en matière d'EPI et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels	500 millions de dollars pour l'achat d'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures pour le système de santé en général, les fournisseurs de services essentiels et d'autres organisations.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Versement des fonds prévu prochainement.
14 mai	Soutien aux pêcheurs	Jusqu'à 267,6 millions de dollars pour la nouvelle Prestation pour les pêcheurs offrant un soutien au revenu et jusqu'à 201,8 millions pour la nouvelle Subvention aux pêcheurs afin d'accorder un soutien non remboursable en vue d'aider les pêcheurs autonomes admissibles. De nouvelles mesures ou des modifications de l'assurance-emploi sont également proposées afin de permettre aux pêcheurs autonomes et aux pêcheurs à part d'obtenir des prestations sur la base de la rémunération assurable de saisons antérieures.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> D'autres détails sur ces mesures seront bientôt disponibles.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
15 mai	Soutien pour le milieu de la recherche universitaire	Financement de 450 millions de dollars pour fournir un soutien à la rémunération aux universités et aux instituts de recherche en santé et pour appuyer les activités essentielles liées à la recherche pendant la crise, et pour relancer les opérations une fois que les mesures de distanciation physique seront levées.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> D'autres détails sur ces mesures seront bientôt disponibles.
16 mai	Soutien à la Croix-Rouge canadienne	41 millions de dollars (sur 100 millions) pour répondre aux besoins immédiats liés à la COVID-19, y compris l'amélioration de la capacité d'intervention de la Croix-Rouge et son soutien des efforts en matière de santé publique.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> L'entente avec la Croix-Rouge canadienne est en cours de mise au point.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 8

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques				
24 mars	Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires (PAPM)		25 mars	<ul style="list-style-type: none"> • 6,0 milliards de dollars**
15 avril	Programme d'achat d'obligations provinciales (PAOP)	Nouveaux programmes visant à soutenir les liquidités et l'efficience des marchés de financement annoncés par la Banque du Canada*.	7 mai	<ul style="list-style-type: none"> • 1,4 milliard de dollars**
27 mars	Programme d'achat de papier commercial (PAPC)		2 avril	<ul style="list-style-type: none"> • 1,8 milliard de dollars**
27 mars	Achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire	Nouveau programme visant à soutenir les liquidités et l'efficience des marchés de financement annoncés par la Banque du Canada*.	1 ^{er} avril	<ul style="list-style-type: none"> • 42,1 milliards de dollars**
Du 1 ^{er} avril au 22 mai	Emprunts extraordinaires	Le ministre des Finances a approuvé des emprunts extraordinaires pendant la pandémie de la COVID-19. Il a emprunté 297,5 milliards de dollars entre le 1 ^{er} avril et le 22 mai. Voir l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.	1 ^{er} avril	<ul style="list-style-type: none"> • Première opération le 1^{er} avril

* Risque de pertes pour les programmes visant à soutenir les liquidités. La Banque du Canada n'a pas fourni aucune estimation des pertes, mais elle considère que la dette provinciale, le profil des échéances des achats admissibles de valeurs mobilières et les exigences minimales en matière de cote de crédit du RPC ne présentent qu'un faible risque d'entraîner des pertes. En ce qui concerne les achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire, des pertes surviendraient uniquement si les titres étaient vendus.

** Montants restants détenus par la Banque du Canada en date du 21 mai 2020.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 8

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 8 (suite) – Loi sur la gestion des finances publiques				
17 avril	Nettoyage des puits pétroliers et gaziers orphelins et inactifs	Soutien financier à l'Alberta (1 milliard de dollars pour les puits inactifs), à la Saskatchewan (400 millions de dollars pour les puits orphelins et inactifs) et à la Colombie-Britannique (120 millions de dollars pour les puits orphelins et inactifs). De plus, 200 millions de dollars à l'Orphan Well Association de l'Alberta pour le nettoyage des puits orphelins (entièrement remboursable).	Mai ou juin	<ul style="list-style-type: none"> Les provinces ont annoncé des programmes, alors que des ententes avec les bénéficiaires sont en voie d'être finalisées. On s'attend à ce que le financement soit versé en mai ou en juin.
11 mai	Crédit d'urgence pour les grandes entreprises	Financement provisoire pour les grandes entreprises du Canada dont les besoins ne sont pas satisfaits par l'intermédiaire du financement traditionnel en vue de protéger les emplois canadiens, d'aider les entreprises à survivre au ralentissement économique actuel et d'éviter les faillites d'entreprises par ailleurs viables, dans la mesure du possible.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Début de la période de demande le 20 mai.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 18

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 18 – Assurance-emploi				
25 mars	Mesures temporaires liées à l'assurance-emploi	<p>Ordonnance provisoire visant à instaurer la Prestation d'urgence d'assurance-emploi (reflète la PCU pour les demandeurs admissibles d'assurance-emploi).</p> <p>Élargir la prestation d'urgence d'assurance-emploi pour inclure les travailleurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les travailleurs saisonniers qui ont épuisé leurs prestations régulières d'assurance-emploi et ne sont pas en mesure d'entreprendre leur travail saisonnier régulier en raison de l'éclosion de COVID-19; les travailleurs qui viennent d'épuiser leurs prestations régulières d'assurance-emploi et ne sont pas en mesure de se trouver un emploi ou de retourner au travail en raison de la COVID-19. <p>D'autres ordonnances provisoires peuvent être émises pour modifier la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> afin d'atténuer les effets économiques de la COVID-19.</p> <p>Renonciation à l'obligation de fournir un certificat médical pour les bénéficiaires de prestations de maladie de l'assurance-emploi en quarantaine</p>	Immédiatement (jusqu'au 30 septembre 2020)	<ul style="list-style-type: none"> Depuis le 16 mars, 3,88 millions de demandes de prestation d'urgence d'assurance-emploi ont été présentées par l'intermédiaire de Service Canada, dont 3,85 millions ont été traitées, ce qui représente 18,85 G\$ en versements (en date du 25 mai)

ANNEXE :

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
Intervention de santé publique immédiate (dont 25 M\$ pour l'ASPC en 2019-2020)	50	Immédiatement
Fonds de réponse à la COVID-19 (dont 500 M\$ pour les provinces et les territoires en 2019-2020, et 50 M\$ provenant de ressources existantes)	1 025	Immédiatement
Financement pour l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures (dont 200 M\$ en 2019-2020)	2 000	En vigueur au 31 mars
Soutien en matière d'EPI et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels (fonds d'approvisionnement et soutien accru)	511	Opérations en cours
Réduire les coûts d'importation afin de faciliter l'accès aux produits médicaux essentiels	281 ²	En vigueur le 5 mai
Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord (priorités critiques, transporteurs aériens, subvention alimentaire bonifiée)	115	Mai
Soutien aux partenaires internationaux (provenant des ressources existantes)	110	Immédiatement
Recherche médicale sur la COVID-19 et développement de vaccins (sur deux ans)	1 100	Prochainement
Aide consulaire (dont 36 M\$ en 2019-2020)	100	Opérations en cours
Outils de soins et de santé mentale virtuels pour les Canadiens	241	Prochainement
<i>Total – Protéger la santé et la sécurité</i>	5 532	

MESURES DE SOUTIEN DIRECT

PARTICULIERS

Prestation canadienne d'urgence (PCU)	60 000 ³	Début le 6 avril
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	45 000 ⁴	Début mai (les demandes en ligne ont commencé le 27 avril)
Subvention salariale temporaire pour les entreprises	975	Immédiatement
Complément salarial pour les travailleurs essentiels	3 000	Discussions PT en cours
Bonification temporaire du crédit pour la TPS	5 515	Début le 9 avril
Bonification temporaire de l'Allocation canadienne pour enfants	1 927	Mai
Paievements des prêts d'études canadiens	190	En vigueur au 30 mars
Annuler le délai de carence de l'assurance-emploi pour les personnes en quarantaine obligatoire	5	Immédiatement
Campagne de publicité : Plan d'intervention du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19 - 2020-2021	10	Débuté le 28 avril
<i>Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés (sur deux ans)⁵</i>		
Programmes d'emploi et de perfectionnement des compétences pour les jeunes	728	Prochainement
Prêts d'études canadiens (sur deux ans)	1 944	Le 1 ^{er} août
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE)	5 250	Débuté le 15 mai
Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant	912	Juin
<i>Soutien aux aînés</i>		
Versement unique aux bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse et du SRG	2 511	Dans les prochaines semaines
Élargissement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés	20	Prochainement
Réduction du montant minimal des retraits des FERR	495	mars
Contribution de 9 M\$, par l'entremise de Centraide, destinée aux organismes locaux (en 2019-2020)	9	mars
<i>Soutien aux groupes vulnérables</i>		
Fonds de soutien aux communautés autochtones (mis à jour en tenant compte de l'annonce du 21 mai)	380	Début le 14 avril
Soutien aux personnes sans-abri (par l'entremise de Vers un chez-soi)	158	Avril
Soutien aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, y compris les installations dans les collectivités autochtones	50	Avril
Soutien aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute)	8	Avril

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

MESURES DE SOUTIEN DIRECT (SUITE)	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales (dont 25 M\$ en 2019-2020)	100	Avril
Soutien aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui desservent les populations vulnérables	350	Prochainement
Soutien à la Croix-Rouge canadienne	100	Prochainement
ENTREPRISES		
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes – incitatif de 25 %	13 750	Début le 9 avril
Autres soutiens au crédit pour les entreprises (par l'intermédiaire des agences de développement régional, du Réseau de développement des collectivités, de Futurpreneur Canada, du Programme d'aide à la recherche industrielle)	1 232	Mai
Soutien aux entreprises autochtones et aux institutions financières autochtones	307	Fin mai ou juin
Soutien aux entreprises du Nord (provenant des ressources existantes)	15	Immédiatement
Améliorations au programme Travail partagé	12	Immédiatement
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial	2 974	Début le 25 mai
<i>Soutien destiné à des secteurs particuliers</i>		
Soutien au secteur du transport aérien	331	Immédiatement
Soutien pour les services d'inspection des aliments	20	Prochainement
Soutien aux entreprises qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires	50	Début le 8 mai
Soutien aux organisations chargées de la culture, du patrimoine et du sport	500	Mai
Soutien au secteur de la radiodiffusion	30	Immédiatement
Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier (sur deux ans)	750	T3 de 2020
Nettoyage d'anciens puits pétroliers et gaziers	1 720	Mai ou juin
Soutien aux transformateurs de poissons et de produits de la mer	63	Prochainement
Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement	453	Prochainement
Soutien aux pêcheurs du Canada	469	Prochainement
Soutien pour milieu de la recherche universitaire du Canada	450	Prochainement
Total – Mesures de soutien direct	152 762	
SOUTIEN FISCAL À LA LIQUIDITÉ		
<i>Soutien à la liquidité par l'ARC et l'ASFC aux entreprises et aux particuliers</i>		
Report du paiement d'impôt sur le revenu jusqu'en septembre	55 000	Immédiatement
Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane	30 000	Immédiatement
Total – Soutien à la liquidités par l'ARC et l'ASFC	85 000	
Total – Protéger la santé et la sécurité; Mesures de soutien direct; Soutien a la liquidité par l'ARC et l'ASFC	243 294	
<i>En % du PIB</i>	<i>10,6 %</i>	

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

AUTRES MESURES DE SOUTIEN À LA LIQUIDITÉ ET D'ALLÈGEMENT LIÉES AU CAPITAL	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
<i>Programme de crédit aux entreprises (PCE) (par la BDC et EDC)</i>		
Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises	40 000	Avril
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	41 250	Débuté le 9 avril
Aide financière pour les moyennes entreprises dans le cadre du PCE	À déterminer ⁶	Prochainement
Soutien au crédit et à la liquidité pour le secteur agricole	5 200	Immédiatement
Crédit d'urgence pour les grands employeurs	À déterminer ⁶	Immédiatement
Soutien au crédit et à la liquidité par l'entremise de la Banque du Canada, de la SCHL et des prêteurs commerciaux	300 000 ⁷	Immédiatement
Total – PCE, autres mesures de soutien au crédit et à la liquidité	386 450	
Allègement liés au capital (réserves pour stabilité intérieure, BSIF)	300 000	
Total – PCE, autres mesures de soutien au crédit et à la liquidité	686 450	

¹ Incidence totale en 2020-2021, sauf indication contraire. Diffère du coût financier selon la comptabilité d'exercice, qui est inférieur. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

² L'estimation repose sur l'hypothèse que la renonciation aux tarifs s'applique jusqu'en 2020-2021. Elle pourrait être abrogée plus tôt.

³ Estimation révisée en fonction de la participation observée.

⁴ Estimation révisée pour la première période de 12 semaines, selon la participation observée. Les estimations de la prolongation supplémentaire de 12 semaines restent à déterminer, en attendant les résultats des consultations lancées par le ministère des Finances le 25 mai.

⁵ Estimations préliminaires. L'incidence et les coûts réels peuvent varier selon la participation observée.

⁶ Les coûts/répercussions sont en cours de révision; les estimations seront communiquées lorsque la conception de la mise en œuvre aura été mise au point et/ou en fonction de la participation observée.

⁷ Les chiffres représentent les estimations inférieures en fonction du soutien au crédit et à la liquidité annoncé jusqu'ici.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Protéger la santé et la sécurité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Appui aux efforts internationaux	<p>159,5 millions de dollars (dont 50 millions de dollars annoncés dans le cadre du Fonds d'intervention COVID-19) pour répondre aux demandes mondiales et bilatérales d'aide d'urgence ainsi que pour soutenir les efforts internationaux de mise au point de vaccins.</p>	Immédiatement	<p>Le financement a été accordé aux éléments prioritaires, notamment : 84,5 millions de dollars aux partenaires internationaux afin de soutenir les appels de motif humanitaire; 40 millions à la Coalition pour les innovations en préparation aux épidémies pour le développement d'un vaccin contre la COVID-19; 30 millions pour répondre à des demandes d'aide concernant un pays; 5 millions pour le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire mondiale.</p>
Mesures de soutien destinées à la recherche médicale sur la COVID-19 et au développement de vaccins	<ul style="list-style-type: none"> Financement de 40 millions de dollars sur deux ans pour le réseau canadien de génomique COVID-19 afin de coordonner les efforts de séquençage du génome du virus et de l'hôte partout au Canada. 23 millions de dollars sur deux ans pour le Vaccine and Infectious Disease Organization-International Vaccine Centre afin d'accélérer le développement d'un vaccin contre la COVID-19. Financement de 29 millions de dollars sur deux ans pour permettre au Conseil national de recherches de lancer la deuxième étape des mises à niveau essentielles de son installation de recherche en thérapeutique en santé humaine de Royalmount pour la préparer à produire les vaccins pour essais cliniques. Financement de 600 millions de dollars, au moyen du Fonds d'innovation stratégique, sur deux ans pour appuyer les essais cliniques de vaccins et de thérapie dirigés par le secteur privé. Financement de 10 millions de dollars sur deux ans pour une initiative canadienne de surveillance des données afin de coordonner et de communiquer les données liées à la pandémie partout au pays. Financement de 10,3 millions de dollars sur deux et de 5 millions de dollars par la suite pour appuyer le Canadian Immunization Research Network dans ses recherches liées aux vaccins et ses essais cliniques. Soutien de 114,9 millions de dollars pour la recherche sur les contre-mesures médicales et sociales (décrites à la partie 3). 	Prochainement	<p>Les détails du programme sont en cours de mise au point.</p> <p>Le période de demandes auprès du Fonds stratégique pour l'innovation pour appuyer les essais cliniques de vaccins et de thérapies a pris fin le 11 mai. ISDE examine actuellement les demandes.</p> <p>En ce qui concerne le 114,9 millions de dollars pour la recherche, les fonds proviennent de certains volets du programme, et les détails du programme sont en cours d'élaboration pour d'autres.</p>

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Protéger la santé et la sécurité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Création du Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19	Le dimanche 3 mai, le premier ministre a annoncé la création du nouveau Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19, chargé de trouver des solutions novatrices pour assurer l'approvisionnement en équipement médical essentiel pour répondre aux besoins à court et à long terme. Les travaux du conseil, qui sera formé d'experts d'organisations comme la Chambre de commerce du Canada et la Croix-Rouge, viendraient compléter les efforts d'approvisionnement actuels du Canada à toutes les étapes, de la production à la distribution.	Immédiatement	En vigueur
Réduire les coûts d'importation afin de faciliter l'accès aux produits médicaux essentiels	Renonciation temporaire aux tarifs douaniers sur les importations de fournitures médicales, notamment l'équipement de protection individuelle. Cet allègement est offert à tous les importateurs des marchandises désignées, notamment les entreprises, les distributeurs et les particuliers canadiens. Les produits importés pour un usage d'urgence par ou pour certaines entités liées à la santé, y compris les hôpitaux, les organismes de première intervention et les maisons de soins, pour répondre à la COVID-19 sont aussi admissibles à un allègement des taxes de vente.	En vigueur depuis le 17 mars 2020 et le 5 mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre	En vigueur
Soutien en matière d'EPI et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels	11 millions de dollars pour renforcer la capacité d'approvisionnement en réponse à la demande accrue découlant de la réponse à la COVID-19, y compris un soutien accru au personnel chargé des achats, une coordination fédérale-provinciale-territoriale accrue, et le soutien au nouveau Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19.	Immédiatement	En vigueur

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Subvention salariale d'urgence du Canada	<p>La Subvention salariale d'urgence du Canada subventionnera les salaires à un taux de 75 %, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par employé, pour les employeurs admissibles dont les revenus ont diminué d'au moins 15 % en mars ou de 30 % en avril ou mai en raison de la COVID-19. Les employeurs admissibles auraient droit à la Subvention, rétroactive au 15 mars.</p> <p>La subvention salariale a été prolongée de 12 semaines, soit jusqu'au 29 août 2020. Le gouvernement consultera des entreprises clés et des représentants de travailleurs au cours du prochain mois au sujet de rajustements potentiels au programme afin d'inciter l'emploi et la croissance. La consultation a commencé le 25 mai et se terminera le 5 juin.</p>	Lancé le 27 avril	En date du 25 mai, 289 525 demandes ont été reçues. 284, 038 demandes ont été traitées et approuvées. 7,9 milliards de dollars en subventions salariales ont été versés pour plus de 3,7 millions de travailleurs.
Complément salarial pour les travailleurs jugés essentiels	Transfert d'un maximum de 3 milliards de dollars aux provinces et aux territoires afin de pouvoir verser un complément salarial aux travailleurs essentiels à faible revenu.	En attente	Accords en cours de finalisation avec les juridictions restantes.
Subvention salariale temporaire	Le 18 mars, le gouvernement a annoncé que les employeurs admissibles recevraient une subvention salariale de 10 % au cours des trois prochains mois, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur.	Immédiatement	Première période de versements en vigueur pour la rémunération versée du 18 mars au 19 juin. Pour un payeur régulier, les retenues à la source étaient dues à l'ARC le 15 avril.
Bonification du crédit pour la TPS	Paiement supplémentaire unique au titre du crédit pour TPS (le montant maximal du paiement a doublé – par exemple, une personne seule sans enfants recevra un supplément de 433 \$; un parent seul avec deux enfants recevra 886 \$ de plus).	9 avril	Paiements supplémentaires versés à compter du 9 avril
Bonification de l'ACE	Paiement supplémentaire de l'ACE de 300 \$ par enfant.	20 mai	Compléments versés dans le cadre du paiement de l'ACE prévu le 20 mai.
Report de paiement hypothécaire	La SCHL et les assureurs hypothécaires privés permettent aux prêteurs de reporter jusqu'à six paiements hypothécaires mensuels pour les emprunteurs touchés.	Maintenant	Plus de 740 000 reports de paiements hypothécaires*.

*Données provenant de l'Association des banquiers canadiens en date du 13 mai.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Report offert aux déclarants	La date d'échéance de production des déclarations de revenus est reportée jusqu'au 1er juin 2020. Les particuliers peuvent reporter leurs paiements d'impôt sur le revenu jusqu'au 31 août 2020 inclusivement.	Maintenant	Le report offert aux déclarants est en vigueur.
Améliorations au programme de Travail de partagé	Améliorations apportées au programme de Travail de partagé – prolonger la durée maximale de 38 semaines à 76 semaines.	Immédiatement	Cette mesure a été annoncée le 11 mars 2020 et est entrée en vigueur le 15 mars 2020. Elle demeure en vigueur.
Moratoire sur les prêts d'études canadiens	Moratoire sur les remboursements ou intérêts liés aux prêts d'études canadiens.	En vigueur au 30 mars	Cette mesure a été annoncée le 18 mars 2020 et est entrée en vigueur le 30 mars 2020. Elle demeure en vigueur.
FERR	Réduction temporaire de 25 % du montant minimal des retraits des FERR.	Maintenant	Cette mesure est entrée en vigueur le 18 mars et a été promulguée le 25 mars 2020.
Soutien aux aînés (Contribution de 9 M\$, par l'entremise de Centraide, destinée aux organismes locaux (en 2019-2020))	9 millions de dollars pour fournir des services essentiels aux aînés canadiens touchés par la COVID-19.	Immédiatement	Financement entièrement versé à Centraide au 31 mars. La distribution des fonds par les organismes communautaires locaux est en cours.
Changements apportés au programme Emplois d'été Canada*	Augmenter la subvention salariale de façon à ce que les employeurs des secteurs privé et public puissent également toucher jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial pour chaque employé. La date de fin d'emploi est prolongée jusqu'au 28 février 2021. Les employeurs peuvent adapter leurs projets et leurs activités professionnelles pour être en mesure d'appuyer les services essentiels et d'embaucher des employés à temps partiel. Les placements débiteront dès le 11 mai 2020.	Mai	Des rajustements au programme sont en cours en consultation avec les députés et les employeurs. La première ronde d'emplois doit débiter à la mi-mai.

*Financé par l'affectation actuelle de 263 millions de dollars en 2020-2021.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant	<p>Une nouvelle initiative de bénévolat national visant à reconnaître les contributions des étudiants aux efforts de lutte contre la COVID-19. Les étudiants qui choisissent d'aider leur communauté recevront jusqu'à 5 000 \$ pour poursuivre leurs études à l'automne.</p> <p>Des détails supplémentaires seront fournis sur la plateforme « Je veux aider » au cours des prochaines semaines.</p>	Juin	Travaux en cours pour mettre au point la conception du programme et préparer le lancement en juin.
Accroître l'aide financière aux étudiants pour l'automne 2020	<p>Doubler les Bourses d'études canadiennes pour tous les étudiants admissibles en 2020-2021, jusqu'à un montant de 6 000 \$ pour ceux qui étudient à temps plein et jusqu'à 3 600 \$ pour ceux qui étudient à temps partiel. Les bourses destinées aux étudiants ayant des personnes à charge et aux étudiants ayant une incapacité permanente seront également doublées.</p> <p>Élargir l'admissibilité à l'aide financière pour les étudiants en éliminant les contributions attendues des étudiants et des conjoints d'étudiants en 2020-2021.</p> <p>Bonifier le Programme de prêts d'études canadiens en augmentant le montant hebdomadaire maximal offert aux étudiants en 2020-2021; ce montant passera de 210 \$ à 350 \$.</p>	1 ^{er} août	Travaux en cours pour faire les changements nécessaires à la réglementation et aux systèmes avec les administrations participantes pour la session d'automne.
Élargissement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés	<p>Élargir le programme Nouveaux Horizons pour les aînés à l'aide d'un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars pour appuyer les organismes qui réalisent des projets communautaires visant à réduire l'isolement. Cette mesure aidera les aînés à maintenir un réseau de soutien social et viendra améliorer leur qualité de vie.</p>	Prochainement	Annoncé le 12 mai

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Soutien à la Croix-Rouge canadienne	Financement de 59 millions de dollars (sur 100 millions) pour aider la Croix-Rouge à répondre à la demande accrue découlant de la COVID-19, et pour appuyer des efforts de secours et de rétablissement supplémentaires liés à la COVID-19 cette année et liés aux inondations et aux feux de forêt futurs.	Prochainement	Les travaux sont en cours pour mettre au point l'entente avec la Croix-Rouge canadienne afin de fournir un financement immédiat de 41 millions de dollars, et pour élaborer les modalités d'utilisation des fonds restants.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Report du paiement d'impôt sur le revenu	Permettre aux entreprises de reporter les paiements d'impôt sur le revenu jusqu'après le 31 août 2020.	Immédiatement	Report du paiement de l'impôt sur le revenu actuellement en vigueur.
Améliorations au programme Travail partagé	Prolonger la durée des ententes à 76 semaines et simplifier le processus de demande.	Immédiatement	Bonifications actuellement en vigueur.
Soutien à l'agriculture et à l'agroalimentaire	Une augmentation du plafond des paiements de capital permettra à Financement agricole Canada d'offrir environ 5 milliards de dollars en facilités de crédit supplémentaires aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires. Un sursis de manquement sur les prêts admissibles du Programme de paiements anticipés donnera aux agriculteurs un délai supplémentaire de six mois pour rembourser un total de 173 millions de dollars en prêts.	Immédiatement	Paiements en capital versés à FAC le 30 mars 2020. 1 043 clients ont reçu des lignes de crédit totalisant 220,4 M\$. Plus de 285 M\$ en prêts supplémentaires à de grand clients sont approuvés ou en attente d'approbation Sursis de mises en défaut annoncée le 23 mars 2020 et encore disponible.
Versements de la TPS et paiements des droits	Permettre aux entreprises de reporter les versements et les paiements, normalement dus en mars, en avril et en mai, de toute TPS/TVH qu'elles ont perçue sur leurs ventes ou de la TPS et des droits de douane qui ont été imposés sur des marchandises importées.	Immédiatement	Report des paiements de la TPS/TVH et des droits de douane actuellement en vigueur.
Soutien pour le secteur du transport aérien	Renonciation des loyers de baux fonciers pour les 21 administrations aéroportuaires qui paient un loyer au gouvernement fédéral, avec un traitement comparable pour Ports Toronto, qui exploite l'Aéroport Billy-Bishop de Toronto, de mars 2020 à décembre 2020.	Immédiatement	Allègement du loyer des 21 administrations aéroportuaires en vigueur depuis mars 2020.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Soutien aux entreprises du Nord	Financement de 15 millions de dollars, à même les fonds existants, destiné aux entreprises des territoires afin de les aider à atténuer les répercussions de la COVID-19.	Immédiatement	Le Fonds de soutien aux entreprises du Nord a été lancé le 21 avril.
Soutien aux services d'inspection des aliments	20 millions de dollars pour soutenir la capacité accrue d'inspection des aliments.	Prochainement	Inspection accrue en cours et gérée à même la trésorerie; octroi de fonds en attente de l'approbation du Conseil du Trésor.
Allègement visant les répondants de régimes de retraite sous réglementation fédérale	Moratoire temporaire sur les paiements de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale. (Le gouvernement consultera des intervenants au cours des prochains mois au sujet d'options en vue de fournir un allègement des obligations de financement de 2021, au besoin).	Immédiatement	En vigueur au 1 ^{er} avril.
Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier	Financement jusqu'à concurrence de 750 millions de dollars pour un programme de Ressources naturelles Canada afin de soutenir les secteurs pétroliers et gaziers traditionnels et extracôtiers dans leurs investissements et leurs recherches visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en mettant l'accent sur les émissions de méthane.	Été 2020	Les détails du programme sont en cours de mise au point.
Soutien aux entreprises et aux institutions financières autochtones	Jusqu'à 306,8 millions de dollars pour permettre aux institutions financières autochtones d'appuyer les entreprises autochtones au moyen de contributions remboursables et non remboursables, et pour appuyer les charges d'exploitation, les pressions sur la liquidité et l'administration des programmes par l'intermédiaire de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement.	Fin mai ou juin 2020	Les détails du programme sont en cours de mise au point.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Soutien au secteur de la radiodiffusion	Renonciation aux droits de licence de la partie I pour l'exercice 2020-2021, ce qui permettra d'épargner aux radiodiffuseurs canadiens environ 30 millions de dollars.	Immédiatement	Le CRTC a renoncé aux droits de licence de la partie I pour les radiodiffuseurs privés en date d'avril.
Autres programmes de crédit aux petites entreprises (soutien aux entrepreneurs)	Soutien de 20,1 millions de dollars pour Futurpreneur Canada afin d'offrir un allègement des paiements, sur une période maximale de 12 mois, à ses jeunes entrepreneurs clients qui font face à des difficultés à cause de la COVID-19.	Prochainement	Versement à Futurpreneur le lundi 4 mai.
Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> Lancer des initiatives Agri-relance nationales offrant du financement allant jusqu'à 125 millions de dollars pour aider les producteurs confrontés à des coûts supplémentaires engagés en raison de la COVID-19. Accroître le plafond d'emprunt de la Commission canadienne du lait (CCL) de 200 millions de dollars pour soutenir les coûts associés à l'entreposage temporaire de fromage et de beurre afin d'éviter le gaspillage des aliments. Collaborer avec les provinces et les territoires pour hausser les paiements provisoires de 50 % à 75 % dans le cadre d'Agri-stabilité pour aider les producteurs aux prises avec une baisse importante de revenu. En collaboration avec les provinces et les territoires, étudier les possibilités d'étendre le programme Agri-protection pour ajouter les pénuries de main-d'œuvre à la liste des risques admissibles du secteur horticole. 	Prochainement	<p>Annoncé le 5 mai.</p> <p>La conception du programme d'achat des aliments excédentaires et du programme du fonds de transformation d'urgence se poursuivent en vue de la présentation au Conseil du Trésor.</p> <p>Travaux en cours avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour concevoir des initiatives d'Agri-relance et explorer des modifications à Agri-stabilité et à Agri-protection.</p> <p>La Loi sur la CCL a été modifiée afin d'augmenter sa limite d'emprunt. Les détails sont en cours de finalisation.</p>
Financement pour les entreprises de taille moyenne par l'intermédiaire du PCE	Soutenir les entreprises de taille moyenne du marché, notamment à l'aide de prêts pouvant atteindre 60 M\$ par entreprise, et de garanties pouvant atteindre 80 M\$ dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE) offert par Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada.	Prévu pour le début de juin	Les détails relatifs au Programme sont sur le point d'être finalisés.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Programme de crédit aux entreprises (PCE)*	Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) offrira aux entreprises un accès à des solutions de crédit, y compris des facilités de crédit supplémentaires d'au moins 65 milliards de dollars pour les petites et moyennes entreprises par l'entremise de la BDC et d'EDC.	Actuellement disponible	[Voir ci-dessous]
PCE – Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	<p>Offre aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif un crédit sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$.</p> <p>Pour les employeurs dont la masse salariale totale se situe entre 20 000 \$ et 1,5 M\$ ou dont les dépenses admissibles qui ne peuvent être reportées se situent entre 40 000 \$ et 1,5 M\$.</p> <p>Les prêts peuvent être remboursés sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022, et prolongés de trois ans avec intérêt. Radiation de 25 % du prêt s'il est remboursé d'ici le 31 décembre 2022.</p> <p>Financement à 100 % par le gouvernement du Canada au moyen du Compte du Canada. Accessible au moyen d'une demande auprès des institutions financières (y compris les banques et les coopératives de crédit)</p>	Début le 9 avril	<p>Nombre de demandes: plus de 633 000</p> <p>Crédit approuvé: plus de 24,98 G\$</p>
PCE – Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises	Nouvelle garantie de prêt d'EDC pour les PME – Les institutions financières émettront un nouveau crédit pouvant atteindre 6,25 millions de dollars pour répondre aux besoins de flux de trésorerie des entreprises. Garantie de 80 % par EDC. Durée de 5 ans.	Début en avril	Plus d'informations seront disponibles après la mise en oeuvre de récents ajustements au programme.
	Programme de prêts conjoints de la BDC pour les PME – La BDC et les institutions financières accorderont des prêts à terme progressif (proportion de 80/20) aux PME pour répondre aux besoins de flux trésorerie opérationnels. Le montant de chaque prêt à terme pourra atteindre 12,5 millions de dollars, intérêts seulement jusqu'aux 12 premiers mois.	Début le 24 avril	Des renseignements détaillés sur les demandes et l'exposition totale sont en cours de collecte auprès des institutions partenaires.

* Risque de pertes pour les organismes de crédit et de liquidité. Des estimations de la provision pour pertes sur prêts seront disponibles à mesure que les conditions des produits sont finalisées.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Soutien au crédit et aux liquidités par l'entremise de la Banque du Canada, de la SCHL et de prêteurs commerciaux			
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	Fournir un financement stable aux banques et aux prêteurs hypothécaires allant jusqu'à 150 milliards de dollars afin d'appuyer l'offre continue de prêts aux consommateurs et aux entreprises canadiens.	Actuellement disponible	Montant cumulatif des achats : 5,8 milliards de dollars
Facilité d'achat des acceptations bancaires	Soutenir le fonctionnement continu des principaux marchés de financement.	Actuellement disponible	Montant cumulatif des achats : 47,1 milliards de dollars
Augmentation des opérations de prise en pension à plus d'un jour	Soutenir de manière proactive le financement interbancaire.	Actuellement disponible	Montant cumulatif des achats : 201,5 milliards de dollars
Mécanisme permanent d'octroi de liquidités	Fournir des prêts aux institutions financières admissibles qui ont besoin d'un soutien temporaire en matière de liquidité et dont la Banque n'exprime aucune inquiétude quant à leur solidité financière.	Actuellement disponible	Montant cumulatif octroyé : 10,7 milliards de dollars

Annexe : Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Partie 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (détails)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
------	--------	-------------	--------	------------------

PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques

Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :

Du
1^{er} avril
au 22
mai

**Emprunts
extraordinaires**

Date	Opération	Taille de l'adjudication (G\$)	Encours cumulatif (G\$)
1-avr	5 ans	5,5	5,5
2-avr	10 ans	4,0	9,5
3-avr	Bons de gestion de la trésorerie (BGT)	4,5	14
7-avr	Bons du Trésor	20,0	34
8-avr	BGT	4,5	38,5
8-avr	2 ans	6,0	44,5
9-avr	5 ans	5,5	50
14-avr	Bons du Trésor	25	75
16-avr	BGT	6,5	81,5
16-avr	3 ans	4,5	86
20-avr	BGT	5	91
21-avr	Bons du Trésor	35	126
22-avr	30 ans	2,5	128,5
24-avr	BGT	5	133,5
28-avr	Bons du Trésor	35	168,5
30-avr	2 ans	6	174,5
5-mai	Bons du Trésor	35	209,5
6-mai	10 ans	5	214,5

1^{er} avril

Première
opération le
1^{er} avril

Annexe : Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Partie 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (détails)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR																								
PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (suite)																												
Du 1 ^{er} avril au 22 mai	Emprunts extraordinaires	Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :	1 ^{er} avril	Première opération le 1 ^{er} avril																								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Opération</th> <th>Taille de l'adjudication (G\$)</th> <th>Émission cumulative (G\$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>12-mai</td> <td>Bons du Trésor</td> <td>35</td> <td>249,5</td> </tr> <tr> <td>13-mai</td> <td>5 ans</td> <td>5,5</td> <td>255</td> </tr> <tr> <td>19-mai</td> <td>Bons du Trésor</td> <td>32</td> <td>287</td> </tr> <tr> <td>20-mai</td> <td>3 ans</td> <td>4,5</td> <td>291,5</td> </tr> <tr> <td>21-mai</td> <td>2 ans</td> <td>6</td> <td>297,5</td> </tr> </tbody> </table>			Date	Opération	Taille de l'adjudication (G\$)	Émission cumulative (G\$)	12-mai	Bons du Trésor	35	249,5	13-mai	5 ans	5,5	255	19-mai	Bons du Trésor	32	287	20-mai	3 ans	4,5	291,5	21-mai	2 ans	6	297,5
		Date			Opération	Taille de l'adjudication (G\$)	Émission cumulative (G\$)																					
		12-mai			Bons du Trésor	35	249,5																					
		13-mai			5 ans	5,5	255																					
		19-mai			Bons du Trésor	32	287																					
20-mai	3 ans	4,5	291,5																									
21-mai	2 ans	6	297,5																									